

DECIDEURS EN REGION

PARTAGER L'INNOVATION

ILE-DE-FRANCE

Table ronde APECA : carte d'achat, des résultats exemplaires

A l'occasion de sa conférence annuelle, l'Association des Professionnels Européens de la Carte d'Achat et de la Transaction Dématérialisée (APECA) a organisé en décembre 2013 une table ronde consacrée à la carte d'achat, à laquelle ont participé Thierry Papillon, Adjoint au sous-directeur de l'ingénierie du soutien au service parisien de soutien de l'administration centrale (Ministère de la Défense), Eric Duverger, European Sales Director de Manutan et Benoît Anfray, Directeur de L'Appel du Livre.

03/02/2014 17:54  [gestion / organisation](#)  [secteur public](#)



Le Ministère de la Défense est, encore cette année, leader sur le déploiement de la carte d'achat. La taille de son budget et la volonté de toutes les composantes du ministère de mettre en place ce processus y sont pour beaucoup. Pour Thierry Papillon, «c'est un outil indispensable pour le fonctionnement des bases de défense et si nous ne l'avions pas, le ministère pourrait être gêné dans son fonctionnement.

Nous atteindrons 200 000 transactions cette année avec environ 7 000 cartes pour 130 millions d'euros de budget». «La carte d'achat nous permet d'exécuter les marchés au plus près des besoins des clients internes», mais ce n'est pas au moment de la passation du marché qu'il faut songer à l'utilisation de la carte d'achat. La réflexion doit se faire bien en amont : quel outil et quelle organisation ? Ce n'est pas parce que la carte achat est en place que tout est réglé. La carte est utilisée en niveaux 3 et 1. Le niveau 3 est bien ancré et représente environ 70% des transactions.

Sur les achats de niveau 1, achats courants et diffus, le ministère souhaite encadrer ce processus. «Nous pensons que c'est nécessaire car il ne faut pas que la carte d'achat soit utilisée n'importe comment». Par ailleurs, la Défense réfléchit à d'autres segments comme l'habillement ou encore la maintenance des véhicules de la gamme commerciale car c'est un marché qui génère énormément de bons de commande et l'outil carte achat pourrait être efficace.

La carte n'est pas un accessoire

«Il s'agit d'un marché interministériel et il faut travailler de concert avec le prestataire et tous les acteurs du dispositif». Enfin, il ne faut pas oublier que la carte d'achat n'est qu'un élément du dispositif. Le paiement n'est pas à négliger et la carte achat est à intégrer dans tout le processus financier. Ce n'est pas un accessoire et si l'outil n'est pas bien maîtrisé, il peut aussi engendrer des catastrophes industrielles. Toute la chaîne doit être bien maîtrisée et embarquée dans la comptabilité de l'Etat comme un processus de paiement d'un marché public classique. Pour le commissaire en Chef Jean François Hiaux, Commissariat des Armées, présent dans la salle, il est effectivement indispensable de construire son programme en mode projet en y incluant le pouvoir adjudicateur et payeur. Il est également important de convaincre les consommateurs internes et les fournisseurs. Des agoras ont été à cet effet mises en place à Toulon pour expliquer le fonctionnement de l'outil aux PME locales. Autre avantage logistique et non des moindres, à ajouter aux atouts précédemment cités, pour Jean François Hiaux : le stock zéro, tout étant désormais chez le fournisseur.

Rassurer les comptables publics

Pour que la carte d'achat progresse, il a fallu rassurer les comptables publics et, au fil du temps, leur approche vis-à-vis de la carte d'achat a évolué. Les travaux menés étaient initialement destinés aux ordonnateurs pour faire connaître le processus carte d'achat, mais ce fut et c'est encore un travail au sein de la DGFIP de l'expliquer aux comptables et, notamment, les sécurités qui garantissent leurs responsabilités dans le cadre de ces paiements. «Nous avons proposé le paiement par prélèvement des relevés d'opérations. Nous avançons pour supprimer toutes les idées reçues qui peuvent encore subsister. Il y a aussi les mentalités au sein de la DGFIP qui évoluent dans le bon sens, de la même façon que tout le monde comprend à présent les avantages de la carte d'achat pour la dématérialisation, la réduction du nombre de mandats ou encore de simplification des tâches des services», précisait Laurent Fabregat. Du côté de la sphère Etat, la volonté est également de faire avancer d'un même pas l'ensemble des comptables de tous les ministères. Pour Béatrice Méric, «il y a

des

pratiques qui sont installées et la DGFIP travaille activement avec nous au niveau central pour mettre en place des dispositifs, mais le relais n'est pas toujours évident. Nous aimerions faire comprendre à

l'ensemble des comptables que les circuits sont sécurisés, et même plus sécurisé en dématérialisé que sous forme papier». L'ensemble des documents du marché sont dématérialisés et accessibles à n'importe quel acteur de la chaîne. Chorus, le progiciel de gestion intégré dédié au secteur Etat, permet de dématérialiser la chaîne de bout en bout et d'éviter ainsi toutes les lourdeurs administratives liées au format papier.

Sans fournisseur, la carte d'achat ne peut pas fonctionner et les plus anciens programmes ont été initiés par le privé comme le rappelait Benoît Anfray. L'Appel du Livre a mis en place, il y a dix ans, ce mode de paiement à la demande d'un client privé, les commandes de livres générant traditionnellement beaucoup de factures de petits montants et des lourdeurs administratives chez les clients.

«Nous avons une bonne connaissance des échanges de données informatisées (EDI) car très utilisées dans le domaine de l'édition. Nous avons également des ressources informatiques disponibles pour se pencher sur le processus, puisque l'industriel nous demandait d'accepter la carte d'achat en niveau 3. Plusieurs années après, des services de l'Etat (le Ministère de la Défense), nous ont contactés pour exécuter un marché existant avec la carte d'achat. Nous y avons adhéré facilement compte tenu de notre expérience. Il suffisait d'adapter des processus que nous avons déjà mis en place. D'autres industriels sont venus par la suite.»

Chez Manutan, la carte d'achat est également en place depuis dix ans. Comme le précise Éric Duverger, «nous avons commencé par le secteur public, ça n'a pas démarré tout de suite et le privé a pris le relais dans une optique de réduction des coûts. Puis, le développement du secteur privé s'est arrêté au moment du démarrage du secteur public» ; l'outil n'a pas été abandonné, mais est aujourd'hui complètement intégré dans le processus d'approvisionnement des entreprises. Il est vraisemblable qu'il puisse en être de même pour le secteur public. Ce que confirme Thierry Papillon : le Ministère de la Défense a aujourd'hui atteint un palier et si l'évolution va se poursuivre encore il est évident que la carte d'achat doit être appréhendée comme une composante de l'achat mais non une fin en soi. Mais il faut des acteurs à tous les niveaux pour l'optimiser et progresser encore. Côté fournisseurs, la dématérialisation de la facture est déjà une réalité. Pour Manutan qui travaille sur la dématérialisation fiscale des factures, l'objectif est d'aboutir à un flux totalement dématérialisé de la commande à la facture en passant par le paiement. «La facture fiscale dématérialisée génère un certain nombre d'ajustement pour s'adapter aux différents systèmes d'information de nos clients».

Décideurs en Région, une initiative de la Caisse d'Épargne
[Qui sommes-nous ?](#) [Partenaires du site](#) [Informations légales](#)
[Plan du site](#) [Solutions Caisse d'Épargne](#) [Contact](#)

